

Liste des titulaires de droit de la parcelle AB 0059 (FINISTERE ; PLOUGONVEN)

Titulaire : personne morale (1)

Raison sociale	Numéro SIREN	Sigle Droit	Adresse des titulaires de droit
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MORLAIX COMMUNAUTE	242900835	P	2 VOIE D ACCES AU PORT 29600 MORLAIX

Liste des titulaires de droit de la parcelle AB 0173 (FINISTERE ; PLOUGONVEN)

Titulaire : personne physique (1)

Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	Adresse des titulaires de droit
GRALL GUENAELE	F	29-11-1968	MORLAIX (29)	TROADEC GWENAELE	P	LA BOISSIERE 29600 PLOURIN LES MORLAIX

Liste des titulaires de droit de la parcelle AB 0175 (FINISTERE ; PLOUGONVEN)

Titulaire : personne morale (1)

Raison sociale	Numéro SIREN	Sigle Droit	Adresse des titulaires de droit
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MORLAIX COMMUNAUTE	242900835	P	2 VOIE D ACCES AU PORT 29600 MORLAIX

BOTSORHEL

CARANTEC

GARLAN

GUERLESQUIN

GUIMAËC

HENVIC

LANMEUR

LANNÉANOU

LE CLOÏTRE-SAINT-THÉGONNEC

LOCQUÉNOLE

LOCQUIREC

MORLAIX

PLEYBER-CHRIST

PLOUÉGAT-MOYSAN

PLOUÉGAT-GUERRAND

PLOUÉZOC'H

PLOUGASNOU

PLOUGONVEN

PLOUIGNEAU

PLOUNÉOUR-MÉNEZ

PLOURIN-LÈS-MORLAIX

SAINT-JEAN-DU-DOIGT

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER

SAINTE-SÈVE

TAULÉ

2 B voie d'accès au Port
BP 97121
29671 Morlaix Cedex

Tél 02 98 15 31 31
Fax 02 98 15 31 32
contact@agglo.morlaix.fr

Morlaix, le 11 mars 2026

La Vice-Présidente

à

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer
2 Bd du Finistère
29000 QUIMPER

Réf. : S-2026/512

Objet : Intégration d'une parcelle hors propriété dans le périmètre d'étude du dossier loi sur l'eau de la ZAE Justiçou à Plougonven

Dossier suivi par : Mandy Chedozeau, chargée de mission aménagement des ZAE

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la réflexion engagée par la collectivité concernant le développement de la zone d'activités Justiçou sur la commune de Plougonven, il a été décidé d'élargir le périmètre de l'étude afin d'analyser de manière cohérente les possibilités d'aménagement à l'échelle du périmètre d'extension de la ZAE Justiçou, tel qu'identifié dans le PLUIH de Morlaix Communauté.

À ce titre, une partie de la parcelle AB0173, dont la collectivité n'est pas propriétaire, a été intégrée dans le périmètre du dossier l'étude Loi sur l'Eau dans le cadre du permis d'aménager. Cette intégration a pour objectif de permettre une analyse globale et prospective, elle ne préjuge en aucun cas d'une acquisition ou d'une intervention de la collectivité sur ladite parcelle.

Cette démarche vise uniquement à disposer d'une vision d'ensemble des enjeux d'aménagement et à étudier dès à présent les possibilités de développement de la ZAE.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Solange CREIGNOU

"Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à Monsieur le Président de Morlaix Communauté"

www.morlaix-communauté.bzh